



## DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 25 FEVRIER 2022

N° 2022-03-04

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq février à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du seize février deux mille vingt-deux, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

<p><u>Nombre de délégués</u> En exercice : 27 Présents (mini 9) : 14</p> <p><u>Nombre de voix</u> En exercice : 36 Présentes : 19 Exprimées par pouvoirs : 11 <b>Total (mini 19) : 30</b></p> <p><b>Quorum atteint</b></p>
--

### Délégué.es présents.es

#### **2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteurs de 2 voix chacun)**

Claude AURIAS, Didier-Claude BLANC

#### **2 représentants du Conseil départemental de la Drôme (porteurs de 2 voix chacun)**

Pierre COMBES, Corinne MOULIN

#### **1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes (porteur de 2 voix)**

Gérard TENOUX

#### **9 représentants des communes, EPCI et villes-portes (porteurs d'1 voix chacun)**

Philippe CAHN, Jean-Christophe CAMP, Gilles CREMILLIEUX, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Nicole PELOUX, Roland PEYRON, Pascale ROCHAS, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT

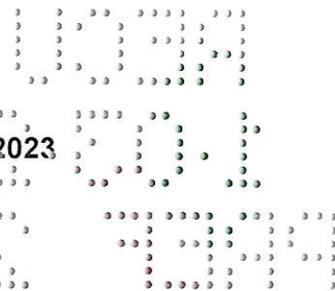
### Délégué.es excusé.es ayant donné pouvoir :

Marlène MOURIER à Claude AURIAS, Michel ROLLAND à Philippe CAHN, Yann TRACOL à Jean-Christophe CAMP, Robert GARCIN à Gilles CREMILLIEUX, Agnès ROSSI à Corinne MOULIN, Vincent JACQUEMART à Nicole PELOUX, Éric RICHARD à Roland PEYRON, Sébastien BERNARD à Pascale ROCHAS, Laurent CHAREYRE à Frédéric ROUX

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 14 heures.

Monsieur Gilles CREMILLIEUX est nommé secrétaire de séance.



## Objet : Programme d'éducation à l'environnement et au territoire 2022-2023

Montant des dépenses PnrBP	2022	2023
Fonctionnement	40 000 €	60 000 €
Investissement	0 €	0 €

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	100 000 €	80 000 €

### Rapport :

La Présidente expose,

Conscient de l'importance de l'éducation à l'environnement et au territoire, le Parc naturel régional des Baronnies provençales soutient et engage depuis près de 10 ans un programme pédagogique à destination des enfants et jeunes, durant le temps scolaire mais également périscolaire ou extra-scolaire.

Pour l'année scolaire 2022-2023, il est proposé de poursuivre le programme pédagogique éducation à l'environnement et au territoire, à destination de plusieurs publics :

1. Scolaire premier et second degré via des appels à projets permettant d'être au plus près des attentes et besoins des équipes enseignantes locales
2. Accueils de Loisirs et centres de vacances autour des thématiques de découverte des patrimoines et/ou d'éco-citoyenneté
3. Réseau d'acteurs éducatifs avec l'organisation de rencontres annuelles, la parution du « Petit Baronnard » et la poursuite de la conception du « Kit coopératif de découverte des Baronnies provençales »
4. Réseau éducatif local (intervenants « environnement et territoire, animateurs, etc.) par le biais d'un programme de formations thématiques
5. Les lycéens des établissements des Hautes-Alpes et du Vaucluse au travers des financements dédiés à la mesure 100 du Plan Climat de la région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur

Compte tenu de l'approbation de sa feuille de route 2022-2024 à l'occasion du comité syndical du 28 janvier 2022, le Parc continuera d'impulser des projets liés aux enjeux suivants : changement climatique et changements globaux, transition énergétique, érosion de la biodiversité, gestion de l'eau, poursuite des partenariats thématiques (tilleul, patrimoines, nuit, tourisme, etc.), découverte et appropriation des patrimoines locaux, etc.

Afin de mener l'ensemble de ces actions sur la période 2022-2023, la Présidente propose de solliciter les partenaires financiers selon le plan de financement suivant :

DEPENSES	Montant (€ TTC)	RECETTES	Montant (€)
PROGRAMME PEDAGOGIQUE 2022-2023 (Communes adhérentes et villes-portes du Parc)			
Ecoles primaires (Parc et Villes-portes) Collèges – MFR Centres de loisirs et de vacances Action 100 – Lycées Sud Paca	70 000	Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (dont Action 100 – Lycées)	40 000
Animation et structuration du réseau éducatif local (formations, ressources, kit pédagogique, Petit Baronnard...)	8 500	Région Auvergne-Rhône-Alpes	30 000
		Département de la Drôme	10 000
Frais de mission et d'animation	1 500		
Animation et coordination du programme Education à l'environnement et au territoire 2022-2023 - (Chargé de mission PnrBP)	20 000	PnrBP (20 %) Autofinancement	20 000
<b>Total</b>	<b>100 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>100 000 €</b>



## Délibération

- ◆ Vu, la mesure 100 du plan climat « Une COP d'avance » de la Région Sud Provence-Alpes Côte d'Azur
- ◆ Considérant la Charte du Parc et sa mesure II.4.5 « Promouvoir une économie de l'éducation et de la formation à l'environnement et au développement durable »

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Valide** le budget prévisionnel et le plan de financement présentés
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

La Présidente  
Nicole PELOUX



3 7 13 33 33 33 33 33  
3 3 3 3 3 3 3 3 3  
3 3 3 3 3 3 3 3 3  
3 3 3 3 3 3 3 3 3  
3 3 3 3 3 3 3 3 3  
3 3 3 3 3 3 3 3 3

3 3 3 3 3 3 3 3 3  
3 3 3 3 3 3 3 3 3  
3 3 3 3 3 3 3 3 3  
3 3 3 3 3 3 3 3 3  
3 3 3 3 3 3 3 3 3  
3 3 3 3 3 3 3 3 3

3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3  
3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3  
3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3  
3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3  
3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3  
3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3